

DELIBERATION in DEMOCRACY: towards ACTIVE CITIZENSHIP TRAINING

Dans la perspective d'encourager une approche de l'éducation à la citoyenneté qui reposeraient moins sur une vision théorique et académique mais davantage sur une approche pratique et vécue de la démocratie et dans le souci de promouvoir une dynamique démocratique moins formelle et plus participative, moins basée sur le marketing communicationnel et davantage sur une délibération inclusive¹, le projet DiD ▶ ACT vise à identifier de quelle manière les pratiques délibératives émergentes, dont l'objectif premier est de favoriser la pratique politique dans une perspective décisionnelle, peuvent également constituer des outils d'éducation à la citoyenneté active.

De la délibération ...

Parmi les pratiques innovantes reconnues de délibération collective, nous privilégierons la Consultation Délibérative©. Celle-ci apparaît comme le dispositif le plus complet et le plus explicitement centré sur une expérience d'apprentissage individuel et collectif².

La technique de consultation délibérative – ou sondage délibératif, traduction imparfaite de « Deliberative Poll » en anglais – a été mise au point au début des années 1990 par deux politologues américains, les professeurs James Fishkin, de Stanford, et Robert Luskin, de l'Université du Texas. Elle trouve son point de départ dans le sondage traditionnel mais en transforme la dynamique en inscrivant l'échantillon représentatif de personnes interrogées dans une approche active et non plus seulement réactive ainsi que dans une dimension temporelle différente. Elle prolonge en effet un sondage d'opinion classique portant sur une question donnée de :

1. L'identification, parmi les personnes sondées, d'un panel de délibérants,
2. Une période d'information active de ce panel qui s'étend sur trois à quatre semaines environ et, enfin,
3. Une délibération approfondie l'espace d'un week-end.

A différents moments du processus – notamment avant et après la délibération –, le questionnaire du sondage est à nouveau soumis aux participants, ce qui permet de mesurer l'évolution de leur opinion.

¹ Sur la définition donnée par la Commission européenne à la citoyenneté active, voir : http://europa.eu.int/comm/education/archive/citizen/citiz_fr.html

² Sur la technique du “Deliberative Polling”, voir notamment : James S. FISHKIN, *Democracy and Deliberation*, New Haven, Yale University Press, 1991; ID., *The Voice of the People*, New Haven, Yale University Press, 1995; Robert C. LUSKIN, James S. FISHKIN et Roger JOWELL, *Considered Opinions : Deliberative Polling in Britain*, dans *British Journal of Political Science*, vol. 32, July 2002, pp. 455-487. Voir également : Kasper M. HANSEN, *The Deliberative Poll on the Future State of the European Union. Bringing the people back in*, University of Southern Denmark, april 2002; Nonna MAYER, *Le sondage délibératif au secours de la démocratie*, dans *Le Débat*, n° 96, sept.-oct.1997, pp. 67-72. On consultera également avec intérêt le site du Centre for Deliberative Polling : www.la.utexas.edu/research/delpol

La première expérimentation grande nature s'est déroulée au Royaume Uni en 1994 et portait sur les politiques de lutte contre la criminalité. Depuis lors, plus d'une vingtaine de consultations délibératives ont été organisées aux Etats-Unis, en Europe (UK, Danemark et Bulgarie), en Australie et en Chine.

... à l'apprentissage de la citoyenneté

On le voit : si elle ambitionne surtout d'appréhender la formation de l'opinion des délibérants, la démarche repose clairement sur une logique d'apprentissage. C'est l'information dispensée avant la délibération, celle que vont glaner volontairement les participants sensibilisés à la thématique abordée, celle qu'ils vont obtenir des experts externes sollicités, celle encore qu'ils vont extraire de la confrontation entre représentants des points de vue en présence mais aussi de l'interaction avec les autres délibérants ..., bref, c'est la somme de ces savoirs qui va permettre pour une large part la construction de leur propre avis. Comme le souligne Fishkin, « *the participants who learn the most change the most* »³. A cet égard, la Consultation Délibérative est l'une des tentatives les plus abouties à ce jour pour offrir aux citoyens un espace de formation de l'opinion construit.

On ne sait pourtant pas grand chose de la manière dont fonctionnent les facteurs et les mécanismes liés à l'apprentissage tels qu'ils interviennent dans les Consultations Délibératives. C'est pourquoi, en permettant de mieux comprendre la relation entre, d'une part, acquisition de connaissances et compétences et, d'autre part, prise de conscience politique et citoyenne, la déconstruction de cette technique sous l'angle pédagogique pourrait contribuer utilement à la fois à un développement concret des méthodes d'éducation à la citoyenneté active en général et à une amélioration significative des pratiques démocratiques participatives et délibératives innovantes.

Objectifs

Concrètement, le projet a donc pour objectif principal d'étudier un matériau constitué du recueil de données existantes sur les consultations délibératives organisées à ce jour et du résultat de l'observation *in vivo* et de l'expérimentation pédagogique menée dans le cadre d'une consultation délibérative transnationale à mettre en œuvre. Il s'agit d'appliquer à ce matériau un questionnement articulé autour de quatre axes principaux :

1. La part du facteur 'apprentissage' dans les changements constatés entre opinions initiales, intermédiaires et finales dans les expériences menées jusqu'ici : peut-on isoler ce facteur des autres causes efficientes (influence externe, dynamique de groupe ...) et quelles sont les interactions éventuelles entre ces causes externes et internes à la consultation délibérative et le processus d'acquisition de connaissances et/ou de compétences ?
2. L'analyse des méthodologies didactiques utilisées : en quoi permettent-elles de corriger les variables affectant la délibération (inégalité d'accès à l'information et à la connaissance, origine socio-économique, maîtrise des socles de compétences de bases...) ? Comment ont-elles évolué d'une consultation délibérative à l'autre ?
3. Le rapport distinctif entre acquisition d'information et processus d'apprentissage : les méthodes utilisées permettent-elles de dépasser la simple acquisition de connaissances nouvelles pour favoriser le développement de compétences, c'est-à-dire de savoirs traduisibles en possibilités d'accomplir une action et d'adapter celle-ci à un contexte évolutif ?
4. L'exportation des bonnes pratiques et leur application à d'autres champs de l'éducation à la citoyenneté actives : dans quelle mesure les méthodes étudiées peuvent-elles être perfectionnées et/ou adaptées pour être soit plus largement exploitées soit utilisées dans d'autres processus éducatifs formels ou non-formels ?

³ *Meeting America's surface transportation needs. Proposal for Deliberative Poll's*, s.l., s.d. (2004), p. 1.

Produits

Trois types de résultats concrets sont attendus de la réalisation du projet :

1. Une grille d'analyse transposable à d'autres situations comparables.
2. Des recommandations en vue du perfectionnement pédagogique de la technique de Consultation Délibérative.
3. Des recommandations relatives à la diffusion des pratiques de Consultation Délibérative et d'autres formes de démocratie participative.

Ces résultats escomptés prendront la forme de produits accessibles et conçus en vue d'une large diffusion :

- Un séminaire de recherche – dont les actes seront publiés – destiné à permettre la confrontation des résultats avec ceux de recherches complémentaires.
- Un manuel pratique publié et diffusé largement, visant à favoriser les bonnes pratiques en matière de démocratie délibérative.
- Un séminaire de formation de formateurs et de multiplicateurs visant à garantir une transmission des principaux acquis du projet dans les meilleures conditions d'appropriation possible.

Structure

Soutenu financièrement par le programme SOCRATES de la Commission européenne, le projet est le fruit de la coopération entre cinq organisations, réunies au sein d'un Comité de Pilotage : Notre Europe (Paris), le Centre for European Policy Studies (Bruxelles), Europeum (Prague), le Initiative & Referendum Institute Europe (Amsterdam) et l'Institut universitaire européen (Florence).

Les partenaires et chercheurs associés au projet bénéficieront de l'appui d'un Comité scientifique réunissant des experts de haut niveau chargés de valider les options scientifiques et techniques retenues par le Comité de pilotage et de garantir la rigueur et la fiabilité de la démarche.

Parallèlement à James Fishkin (Stanford University) et Robert Luskin (University of Texas), nous approcherons :

Science politique

Kasper Hansen, University of Southern Denmark
(Denmark)

Loïc Blondiaux, Institut d'Etudes Politiques, Lille (France)

Hans-Peter Kriesi, Université de Genève (Suisse)

Pierangelo Isernia, University of Siena (Italy)

Bernard Manin, IEP Paris (France), NYU (USA)

Sciences de l'éducation

Britt-Mari Barth, Institut supérieur de pédagogie de Paris et Harvard
(France)

Philippe Meirieu, Université Lumière-Lyon 2 (France)

Marcel Crahay, Universités de Liège et de Genève (Belgium)

Philippe Perrenoud (Université de Genève)

Calendrier

Le projet se déroulera d'octobre 2005 à août 2007.